



- Chapelle Sainte-Anne (XVII siècles)
- La forêt (chênes et hêtres)
- La Vallée de la Brayre



Réalisé par Bernard COULON - Mai 2008

Balisage	1	2	3
Type de sentiers	GR	GR PAYS	PR
Bonne direction			
Tourner à gauche			
Tourner à droite			
Mauvaise direction			

Code du Randonneur

Aime et respect la nature
 Ne trouble pas son silence
 Ne la détruit pas
 Ne la salit pas
 Ne cueille ni fleurs, ni plantes
 Ne dérange pas les animaux
 N'effraye pas les troupeaux
 Retiens ton chien près de toi
 Ne piétine pas les sous bois
 Ne fume pas et ne fais pas de feu en forêt
 Reste sur le sentier
 Respecte et connais le monde rural
 Ne néglige pas les contacts humains
 Respect le bien d'autrui.
 Et surtout RESPECTONS-NOUS

Autres circuits à télécharger :

www.vibraye.fr/



Circuit de Randonnée



VIBRAYE Villa-Maigre

Balisage vert

Distance : 8,5 Km

Temps : 2 h 45

35 % goudron

65 % terre

Office de Tourisme des Vallées de la Brayre et de l'Anille

56, rue des Sablons.

72320 Vibraye

Tél : 02 43 60 76 89

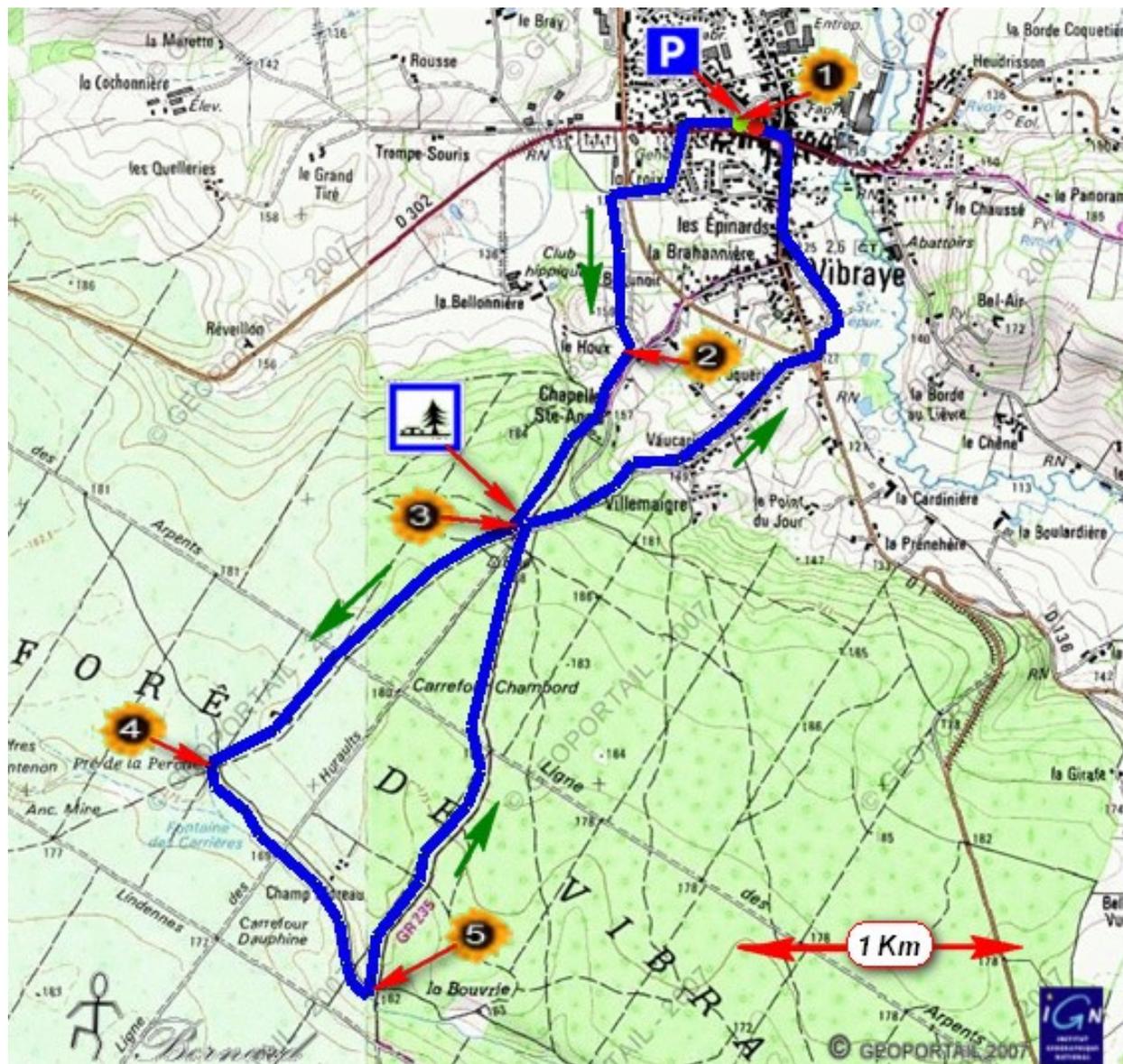
Courriel : communication@tourismevba.fr

www.tourismebrayanille.fr



Circuit Villa-Maigre

Balisage : vert



- ➊ **Départ** place de l'église.
Se diriger vers Le Mans. Passer devant « La Poste », prendre à gauche la rue Raymond Henri, puis tout droit la rue des Genêts, tourner à droite. Traverser la D1 (*Prudence*). Continuer quelques mètres, tourner à gauche, passer « Beaunoir » et « Le Houx ».
- ➋ Arriver sur la route, prendre à droite. A l'orée de la forêt monter par le ravin, passer devant la Chapelle Sainte-Anne, continuer tout droit. Et vous arrivez à la barrière dite « Barrière Blanche ».
- ➌ Après la barrière d'accès à la forêt, prendre à droite puis obliquer à gauche. Traverser la ligne des Arpents, continuer tout droit.
- ➍ A l'intersection de plusieurs chemins, prendre le premier à gauche, le suivre, traverser la ligne des Huraults. Passer la barrière (la refermer) et longer la petite vallée.
- ➎ Au croisement tourner à gauche pour suivre le GR 235 balisage (blanc/rouge), passer le portillon, continuer, traverser la ligne des Arpents et rejoindre la « Barrière Blanche ».
- ➏ Repasser la barrière, descendre par la route, dans un virage à gauche, prendre à droite le chemin qui descend au hameau de Villemaigre suivre la route. Avant le rond-point emprunter à gauche le sentier dans l'espace vert. Traverser la D1 sur le passage protégé, obliquer à droite, suivre le trottoir et après l'abribus prendre la route à droite, avant la déchetterie tourner à gauche dans le chemin de terre. A la sortie du chemin prendre à droite la rue des Sablons, puis place de l'Hôtel-de-Ville et rejoindre la place de l'église. **Arrivée.**

Les sentiers balisés sont communaux, mais la forêt est privée.
Donc pendant votre cheminement dans la forêt ne quittez pas le sentier,
et à chaque fois que vous ouvrez une barrière songez à la refermer.